



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro MPB - E2 - Travaux de gestion d'entreprise - Session 2018

Proposition de correction - BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

MÉTIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE - ÉPREUVE E.2 - E.22 : Travaux de gestion d'entreprise

Durée : 3 heures | Coefficient : 3

Correction Partie 1 - 15 points

Dans cette partie, l'objectif est d'aider Mme Blanché à choisir le prestataire pour les travaux de rénovation en fonction des propositions des architectes d'intérieur.

a) Remplissage du tableau récapitulatif

Il s'agit de remplir un tableau avec les offres des trois architectes d'intérieur. Voici les étapes de réflexion :

- Pour chaque proposition, il faut calculer le prix T.T.C. à partir du montant H.T. et de la TVA (20% sauf si mention contraire).
- Comparer les montants T.T.C. avec le budget de 12 000 €.

Proposition n°1 :

Menus : 5 680 € H.T. + Électricité : 3 000 € H.T. + Honoraires : 1 500 € H.T. = 10 180 € H.T.

TVA : 20 % -> $10\,180 \text{ €} \times 0.20 = 2\,036 \text{ €}$

Montant T.T.C. = $10\,180 \text{ €} + 2\,036 \text{ €} = \mathbf{12\,216 \text{ €}}$ (hors budget)

Proposition n°2 :

Montant H.T. : 15 900 € H.T. après remise de 10 % = 14 310 € H.T.

TVA : 20 % -> $14\,310 \text{ €} \times 0.20 = 2\,862 \text{ €}$

Montant T.T.C. = $14\,310 \text{ €} + 2\,862 \text{ €} = \mathbf{17\,172 \text{ €}}$ (hors budget)

Proposition n°3 :

Montant H.T. : 7 500 € H.T. + Honoraires : 2 200 € H.T. = 9 700 € H.T.

TVA : 20 % -> $9\,700 \text{ €} \times 0.20 = 1\,940 \text{ €}$

Montant T.T.C. = $9\,700 \text{ €} + 1\,940 \text{ €} = \mathbf{11\,640 \text{ €}}$ (dans le budget)

b) Justification du choix de l'architecte

Le choix se portera sur le prestataire dont le montant T.T.C. est le plus bas et qui respecte le budget. Il s'agit donc de la proposition n°3 de *INTERIOR'S Duhamel* avec un montant de **11 640 € T.T.C.**, ce qui est dans le budget de 12 000 € et respecte la durée des travaux de 4 semaines.

Correction Partie 2 - 10 points

Dans cette partie, l'objectif est de projeter la trésorerie de l'entreprise pendant trois mois.

c) Remplir le tableau de trésorerie

Les informations de base sont fournies sur les recettes et les dépenses. Voici les étapes :

- Calculer la trésorerie fin de mois pour chaque mois avec la formule : *Trésorerie fin de mois = Trésorerie début + Recettes - Dépenses*

Juillet :

Trésorerie début : 3 156,00 €

Recettes : 10 600,00 €

Dépenses : 1 800,00 € + 4 800,00 € (salaires) + 540,00 € (emprunt) = **7 140,00 €**

Trésorerie fin de mois : 3 156,00 € + 10 600,00 € - 7 140,00 € = **6 616,00 €**

Août :

Trésorerie début : 6 616,00 €

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 1 800,00 € + 4 800,00 € = **6 600,00 €**

Trésorerie fin de mois : 6 616,00 € + 0,00 € - 6 600,00 € = **16,00 €**

Septembre :

Trésorerie début : 16,00 €

Recettes : 9 500,00 €

Dépenses : 1 800,00 € + 4 800,00 € = **6 600,00 €**

Trésorerie fin de mois : 16,00 € + 9 500,00 € - 6 600,00 € = **2 916,00 €**

d) Analyse de la situation

Au mois de juillet, la trésorerie est favorable, bien que la trésorerie d'août montre un risque d'insolvabilité. La rentrée d'argent en septembre aide à redresser la situation. Cependant, Mme Blanché doit réfléchir à un plan pour garantir un flux de trésorerie plus équilibré.

| Correction Partie 3 - 20 points

Dans cette partie, il s'agit d'analyser une facture d'un achat et ses conséquences comptables.

e) Signification de l'escompte de 1,5 %

L'escompte de 1,5 % est une réduction accordée au client si le paiement est effectué sous un certain délai, généralement pour susciter un paiement rapide et améliorer la trésorerie du fournisseur.

f) Calcul du montant à payer avec escompte

Le montant T.T.C. de la facture est 2 097,60 €. Si l'escompte est accepté :

- Montant de l'escompte : 2 097,60 € * 1,5 % = 31,464 €.
- Montant à payer = 2 097,60 € - 31,464 € = 2 066,14 €.

Montant à payer par Mme Blanché (après escompte) : **2 066,14 €**

g) Explication des termes immobilisation et amortissement

Une « immobilisation » est un bien durable utilisé par l'entreprise pour ses activités (comme un ordinateur ou du matériel). « Amortissement » est le processus comptable qui permet de répartir le coût de l'immobilisation sur sa durée d'utilisation afin de refléter progressivement sa valeur dans les comptes de l'entreprise.

h) Écriture comptable de l'achat

L'écriture comptable est à passer sur le bordereau joint. Voici les éléments :

- Débit du compte 218300 (Matériel de bureau et info.) pour le montant total T.T.C. 2 097,60 €.
- Crédit du compte 401000 (Fournisseurs) pour le montant total T.T.C. 2 097,60 €.

Date : 04/06/2018
 Libellé : Achat matériel informatique
 Compte déduit : 218300
 Débit : 2 097,60 €
 Compte crédité : 401000
 Crédit : 2 097,60 €

Correction Partie 4 - 15 points

Dans cette dernière partie, il s'agit d'étudier les différentes solutions pour l'embauche d'une nouvelle employée.

i) Remplir le tableau comparatif des contrats

Il s'agit de comparer le CDI, le CDD et le contrat de professionnalisation.

Contrat à durée indéterminée (CDI):

- Salariés concernés : Tous.
- Durée : Illimitée.
- Période d'essai : Oui, variable selon le poste.

Contrat à durée déterminée (CDD):

- Salariés concernés : Remplacements temporaires, accroissements d'activité.
- Durée : Limitée à 18 mois maximum.
- Période d'essai : 1 jour par semaine, max 2 semaines.

Contrat de professionnalisation:

- Salariés concernés : Jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus.
- Durée : 6 à 12 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois.
- Période d'essai : Non obligatoire mais possible.

j) Remplir l'imprimé pour le contrat de professionnalisation

Pour ce contrat, l'imprimé doit contenir les informations sur l'employée, la période de formation, etc. Il doit être rempli en fonction des données fournies et des exigences légales pour les contrats de professionnalisation.

Employeur : Mme Blanché (tuteur) pour **18 mois**
 Employée : Technicienne (nom à compléter), début au **3 septembre 2018**, en formation au poste d'assistante en gestion.

Conseils méthodologiques

- Gérez bien votre temps pour chaque partie de l'épreuve, notamment les calculs et les justifications.
- Prenez toujours le temps de vérifier vos calculs pour éviter les erreurs qui peuvent vous coûter des points.
- Rédigez clairement et structurer vos réponses pour faciliter la compréhension du correcteur.

- Rappel des formules clés : montants T.T.C., calculs d'amortissement, et principes de comptabilité.
- Pratiquez sur des sujets d'examen antérieurs pour vous familiariser avec le format et le type de questions posées.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.